
Fiches thématiques

Population et territoires

1.1 Population

Entre le 1^{er} janvier 1980 et le 1^{er} janvier 2013, le nombre de personnes résidant en France métropolitaine est passé de 53,7 à 63,7 millions, soit 10,0 millions d'habitants supplémentaires (18,6 % de plus en 33 ans). La population de métropole s'est donc accrue d'environ 300 000 personnes par an en moyenne. Le nombre relativement élevé des naissances associé à un nombre annuel de décès à peu près stable depuis la Libération (respectivement 767 000 et 535 000 en moyenne annuelle) assure en effet un **solde naturel** largement positif. Durant ces trois décennies, entre 65 et 75 décès pour 100 naissances ont été enregistrés chaque année. Les variations du solde naturel proviennent surtout de celles, d'ailleurs modérées, du nombre de naissances : une diminution dans les années 1990, un accroissement dans les années 2000. Quant au **solde migratoire**, il représente 22 % de l'accroissement total.

En 1980, la population se caractérisait par une proportion relativement faible de personnes de 60 ans ou plus, du fait des classes creuses de la première guerre mondiale. Au contraire, les **générations** âgées de moins de 35 ans, largement issues du *baby-boom* (1946 à 1974), étaient particulièrement nombreuses. Une trentaine d'années plus tard, en 2013, celles-ci ont entre 38 et 66 ans. Les générations qui les suivent sont moins nombreuses en raison de la baisse de la fécondité. Du fait de l'avancée en âge des générations du *baby-boom* et de la

baisse de la mortalité des seniors, la population française continue de vieillir. L'effectif des 60 ans ou plus a augmenté des deux tiers en un peu plus de trente ans. Leur part dans l'ensemble de la population, qui s'élevait à 17 % en 1980, atteint 24 % en 2013 : elle est désormais presque égale à celle des jeunes de moins de 20 ans (24,5 % en 2013). La part de ces derniers continue de diminuer, mais moins rapidement depuis 1995, et a perdu 6,1 points depuis 1980. Les 20 - 59 ans représentent constamment un peu plus de la moitié de la population ; leur part a atteint 54 % de 1993 à 2007, lorsque la quasi-totalité d'entre eux étaient issus du *baby-boom*.

De 1982 à 1999, la proportion d'**immigrés** dans la population métropolitaine est restée stable, proche de 7,5 %. Elle augmente au début du XXI^e siècle et atteint 8,6 % en 2010. Les origines se sont diversifiées. En 1982, les immigrés provenant d'Europe étaient encore majoritaires (57 %). En 2010, ils ne sont plus que 38 %, tandis que le poids des immigrés nés sur le continent africain s'accroît (43 %, soit 10 points de plus qu'en 1982).

Les immigrés européens, issus de vagues anciennes, sont en moyenne plus âgés que les autres : en 1982, 39 % d'entre eux avaient au moins 55 ans, en 2010, ils sont 46 %. Parmi les immigrés venant d'Afrique la part de ce groupes d'âge a également augmenté, atteignant 26 % en 2010 contre 11 % en 1982. ■

Définitions

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période, le plus souvent une année.

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties, calculé le plus souvent au cours d'une année.

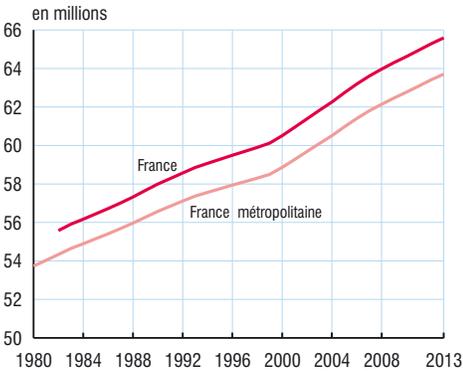
Génération : ensemble des personnes nées la même année civile. Exemple : « la génération 1965 ».

Immigrés : personnes nées étrangères à l'étranger et résidant en France. Cette population inclut les personnes qui, depuis leur arrivée, ont acquis la nationalité française. À l'inverse, elle exclut les Français de naissance nés à l'étranger et résidant en France, et les étrangers nés en France.

Pour en savoir plus

- « Bilan démographique 2012. La population croît, mais plus modérément », *Insee Première*, n° 1429, janvier 2013.
- Immigrés et descendants d'immigrés en France*, coll. « Insee Références », édition 2012.
- « De 55 à 65 millions d'habitants : pourquoi la population a-t-elle augmenté plus vite en France que dans les pays voisins ? » in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2011.

1. Population au 1^{er} janvier

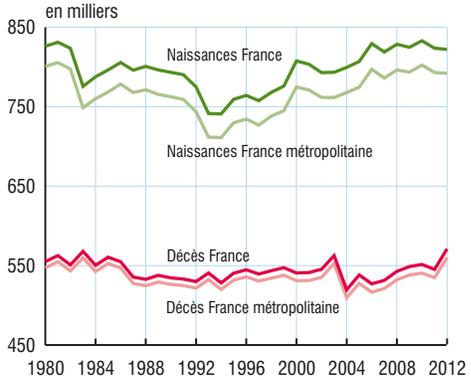


Champ : France hors Mayotte.

Note : les résultats de 2011 à 2013 sont provisoires.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

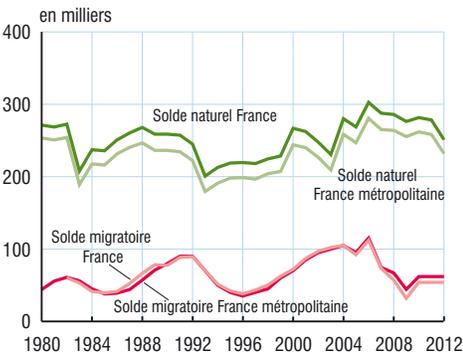
2. Naissances et décès



Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

3. Solde naturel et solde migratoire

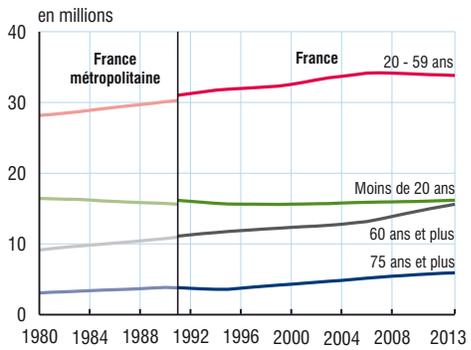


Champ : France hors Mayotte.

Note : les soldes migratoires de 2010 à 2012 sont provisoires.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

4. Population par grands groupes d'âges au 1^{er} janvier

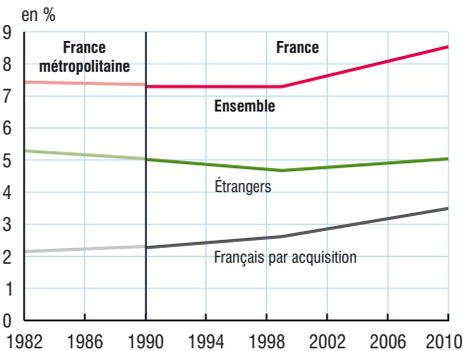


Champ : France métropolitaine jusqu'en 1991, France hors Mayotte ensuite.

Note : les résultats de 2011 à 2013 sont provisoires.

Source : Insee, estimations de population.

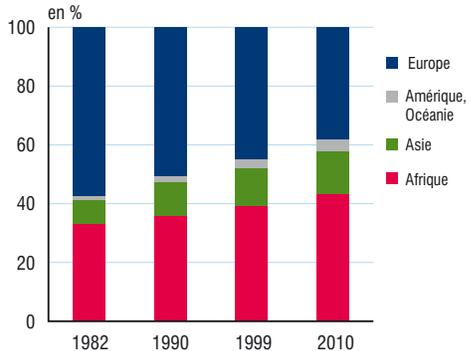
5. Part des immigrés dans la population selon leur nationalité



Champ : France métropolitaine jusqu'en 1990, France hors Mayotte ensuite.

Source : Insee, estimations de population.

6. Répartition des immigrés selon le continent de naissance



Champ : France métropolitaine.

Note : la Turquie est classée parmi les pays d'Asie.

Source : Insee, recensements de la population.

1.2 Fécondité et mortalité

Après une baisse rapide entre 1965 et 1975 où il descend à 1,9 enfant par femme, l'**indicateur conjoncturel de fécondité** continue de décroître lentement et atteint son point le plus bas en 1993-1994, à 1,66 enfant par femme. Il remonte par la suite. Avec 2,0 enfants par femme à la fin des années 2000, il atteint son plus haut niveau depuis 1974. La fin du *baby-boom* s'accompagne de la raréfaction des familles de quatre enfants ou plus. La part des femmes restant sans enfant évolue en revanche très peu. Les femmes nées de 1947 au début des années 1960 ont eu en moyenne 2,1 enfants. Les générations plus récentes en auront vraisemblablement un peu moins.

Les variations modérées de l'indicateur conjoncturel de fécondité depuis 1975 s'accompagnent d'un changement important dans la structure de la fécondité par âge. Pour les femmes de plus de 30 ans, les **taux de fécondité** augmentent depuis 1978. Mais, jusqu'en 1994, cette progression a été contrebalancée par la chute des taux de fécondité des femmes de moins de 25 ans. Amorcée à la fin des années 1960, cette chute ne s'est achevée que dans la seconde moitié des années 1990. Depuis lors, ces taux restent relativement stables, de même que ceux des femmes âgées de 26 à 29 ans. Cette stabilité et la hausse de la fécondité des trentenaires ont permis à l'indicateur conjoncturel de fécondité de remonter dans les années 2000.

Ces évolutions contrastées traduisent essentiellement un changement de calendrier. Les femmes ont leur premier enfant de plus en plus tard (24,4 ans en 1980, 28,1 ans

en 2010), ainsi que les suivants. De ce fait, l'âge moyen des mères à l'accouchement augmente continûment : il atteint 30,1 ans en 2012, soit 3,3 ans de plus qu'en 1980. Cette hausse s'est toutefois ralentie dans les années 2000.

Le nombre de décès a peu varié depuis 1980, oscillant autour de 535 000 par an en France métropolitaine. Si la mortalité était restée constante à tout âge, ce sont 365 000 décès supplémentaires (soit au total 900 000 décès) qui auraient été enregistrés en 2010 du fait de l'accroissement de la population ; mais la forte baisse de la mortalité, notamment après 60 ans, a compensé l'accroissement de la population et du vieillissement. Les taux de mortalité par âge, qui rapportent le nombre de décès à la population du même âge, ont été divisés par deux pour les femmes entre 65 et 90 ans et pour les hommes entre 65 et 79 ans. Avant 25 ans, la mortalité, déjà très faible, a été divisée par trois pour les filles comme pour les garçons. Ainsi, le **taux de mortalité infantile** est passé de 10,0 à 3,3 enfants décédés à moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes.

Conséquence de la baisse de la mortalité à tous les âges, l'**espérance de vie à la naissance** continue de progresser régulièrement : + 8,3 ans pour les hommes et + 6,5 ans pour les femmes en un peu plus de trente ans. Grâce notamment à la baisse des maladies infectieuses et au recul des morts violentes, l'écart entre les sexes se réduit depuis 1994. Mais il reste important : dans les conditions de mortalité de 2012, un homme vivrait en moyenne 78,5 ans et une femme 84,9 ans, soit 6,4 ans de plus. ■

Définitions

Indicateur conjoncturel de fécondité : nombre d'enfants que mettrait au monde une femme tout au long de sa vie si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Taux de fécondité par âge : nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

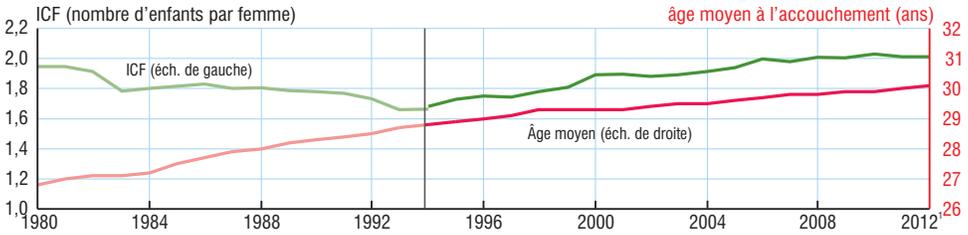
Taux de mortalité infantile : nombre d'enfants de moins d'un an décédés l'année considérée (qu'ils soient nés cette année-là ou l'année précédente) rapporté à l'ensemble des enfants nés vivants l'année considérée.

Espérance de vie à la naissance : durée de vie moyenne - autrement dit l'âge moyen au décès - d'une génération fictive qui aurait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Pour en savoir plus

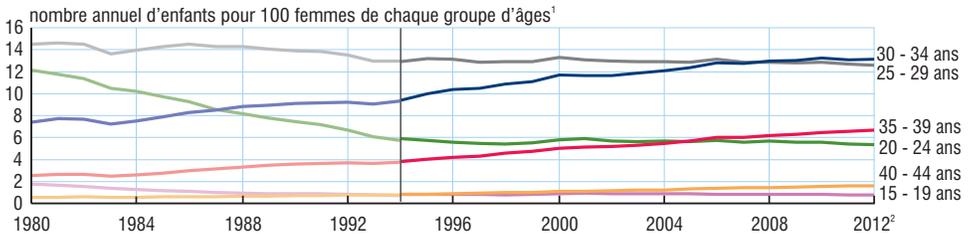
- « Bilan démographique 2012. La population croît, mais plus modérément », *Insee Première* n° 1429, janvier 2013.
- « Les âges de la vie, vingt ans d'évolutions », in *Femmes et Hommes - Regards sur la parité*, coll. « Insee Références » édition 2012.
- « La fécondité dans les régions depuis les années 1960 », *Insee Première* n° 1430, janvier 2013.
- « Un premier enfant à 28 ans », *Insee Première* n° 1419, octobre 2012.

1. Indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) et âge moyen à l'accouchement



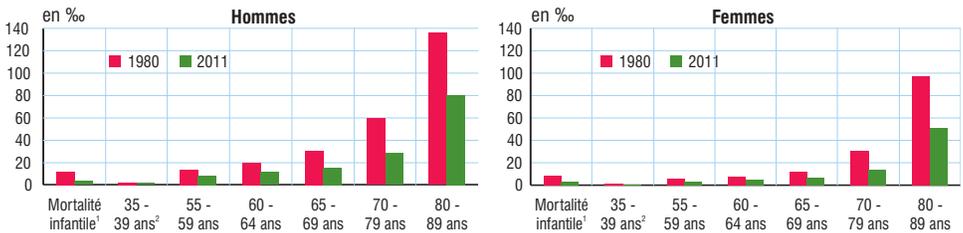
1. Les résultats de 2010 à 2012 sont provisoires.
 Champ : France métropolitaine jusqu'en 1994, puis France hors Mayotte.
 Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

2. Taux de fécondité des femmes de 15 à 45 ans par groupes d'âges



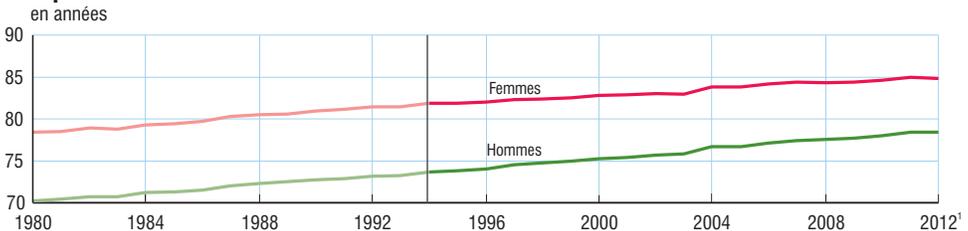
1. Moyennes arithmétiques.
 2. Les indicateurs relatifs à 2010 et 2012 sont provisoires.
 Champ : France métropolitaine jusqu'en 1994, puis France hors Mayotte.
 Lecture : en 1980, en France métropolitaine, 100 femmes âgées de 30 à 34 ans (âge en différence de millésimes) ont eu en moyenne 7,4 enfants.
 Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population.

3. Taux de mortalité selon le groupe d'âges



1. Mortalité infantile (voir Définitions).
 2. De « 35 - 39 ans » à « 80 - 89 ans » : groupes d'âges en différence de millésimes.
 Champ : France métropolitaine.
 Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

4. Espérance de vie à la naissance



1. Les résultats de 2010 à 2012 sont provisoires.
 Champ : France métropolitaine jusqu'en 1994, puis France hors Mayotte.
 Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

1.3 Ménages, familles, couples

En 2010, en France métropolitaine, 61,3 millions de personnes résident dans 27,1 millions de logements individuels, constituant autant de **ménages**. Le reste de la population (1,5 million) vit dans des communautés, des habitations mobiles ou est sans domicile. Le nombre des ménages a augmenté de 38 % en 28 ans, mais leur population de 16 % seulement. La taille moyenne des ménages a donc diminué (3,1 personnes en 1968, 2,7 en 1982 et 2,3 en 2010).

Cette réduction provient d'un changement de la composition des ménages. En 2010, un tiers des ménages est constitué d'une seule personne, contre un quart en 1982. Le vieillissement de la population explique en partie l'augmentation des ménages d'une personne. Mais celle-ci s'explique surtout par les changements des modes de cohabitation avant 60 ans en lien avec l'individualisation croissante des comportements et des unions plus fragiles. De ce fait, les personnes seules sont désormais majoritairement des moins de 60 ans (55 %), contrairement à 1982 (45 %). À l'inverse, les **familles** comptent moins souvent trois enfants ou plus. Et la part des ménages formés d'un couple vivant avec des enfants a fortement diminué, passant de 39 % à 27 %. Elle est devenue comparable à celle des ménages formés d'un couple vivant sans enfant. La part de ces derniers a augmenté de trois points entre 1982 et 2010, comme celle des ménages composés d'une famille monoparentale. En particulier, les couples résidant sans enfant sont plus nombreux car il y a plus de couples âgés ; s'ils ont eu des enfants, ceux-ci ne vivent généralement plus chez eux.

Définitions

Ménage : au sens du recensement de la population, ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Le nombre de ménages est égal au nombre de résidences principales.

Couple : ici, deux personnes de sexe différent, mariées ou non, cohabitant.

Famille : partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée soit d'un couple, marié ou non, avec ou sans enfants, soit d'un adulte avec un ou plusieurs enfants. Les « enfants » pris en compte dans les « familles » sont les célibataires n'ayant eux-mêmes pas d'enfant et vivant avec au moins un de leurs parents, sans limite d'âge.

Famille monoparentale : famille comprenant un parent résidant sans conjoint et un ou plusieurs enfants.

Pour en savoir plus

- « Le couple dans tous ses états », *Insee Première* n° 1435, février 2013.
- « Les âges de la vie, vingt ans d'évolutions », in *Femmes et hommes - Regards sur la parité*, coll. « Insee Références », édition 2012.
- « Démographie et famille : les différences sociales se réduisent-elles ? », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2012.
- « Les conditions d'habitat des enfants : poids des structures familiales et de la taille des fratries », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2011.
- « Qui vit seul dans son logement ? Qui vit en couple ? », *Insee Première* n° 1392, février 2012.

Entre 25 et 65 ans, hommes et femmes vivent de moins en moins fréquemment en **couple**. En revanche, l'espérance de vie s'étant allongée, les plus âgés vivent de plus en plus longtemps avec leur conjoint. Depuis 1999, la proportion des moins de 25 ans vivant en couple a légèrement augmenté ; elle avait nettement baissé entre 1982 et 1999, les unions devenant plus tardives. En 1982, 94 % des couples étaient mariés, 76 % en 2010. La prédominance du mariage s'atténue peu à peu au profit d'autres formes d'unions : en France métropolitaine, la baisse du nombre de mariages, entamée après 1972, se poursuit tandis que, depuis sa création en 1999, le Pacte civil de solidarité (Pacs) rencontre un succès croissant : 204 000 Pacs ont été signés en 2010, deux fois plus qu'en 2007. Néanmoins, seules 4 % des personnes majeures se déclarant en couple en 2011 sont pacées.

En 2010 comme en 1982, 98 % des moins de 18 ans en âge révolu habitent avec au moins un de leurs deux parents (donc avec leurs père et mère, un parent et un beau-parent ou un parent sans conjoint). En 1982, seuls 3 % des mineurs vivaient avec un couple non marié. Cette situation concerne un mineur sur cinq en 2010. Dans le même temps, la part des moins de 18 ans vivant dans une **famille monoparentale** a plus que doublé : 8 % en 1982, 18 % en 2010. La part des familles monoparentales dans l'ensemble des familles avec enfants mineurs est plus élevée encore : 9 % en 1982 et 20 % en 2010. En effet, les familles monoparentales comptent moins d'enfants au domicile que les couples avec enfants. ■

Ménages, familles, couples 1.3

1. Ménages selon la structure familiale

	1982		2010	
	(milliers)	(%)	(milliers)	(%)
Ménages composés uniquement :				
D'une seule personne	4 811,5	24,6	9 216,2	34,0
<i>dont : femmes</i>	3 148,0	16,1	5 362,5	19,8
D'un couple sans enfant	4 556,2	23,3	7 092,1	26,2
D'un couple avec enfants ¹	7 702,2	39,3	7 260,9	26,8
D'une famille monoparentale	1 012,0	5,2	2 168,1	8,0
Ménages complexes²	1 507,0	7,7	1 369,2	5,1
Ensemble des ménages	19 588,9	100,0	27 106,5	100,0
Familles avec enfants de moins de 18 ans				
Couples avec enfants	6 880,7	90,9	6 088,6	79,5
Familles monoparentales	686,2	9,1	1 569,1	20,5
Ensemble des familles avec enfants de moins de 18 ans	7 566,9	100,0	7 657,7	100,0

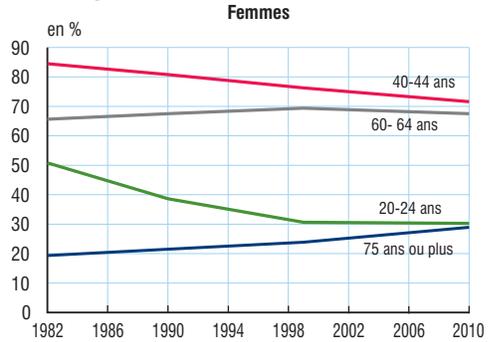
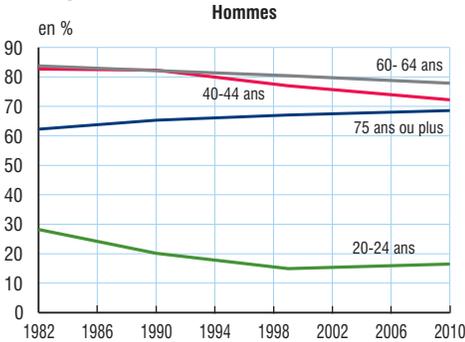
1. Les « enfants » sont comptabilisés sans limite d'âge, les « enfants de moins de 18 ans » le sont en âge révolu. Il n'est pas possible de comptabiliser les différents types de familles (couples et familles monoparentales) avec enfants sans limite d'âge à partir de ce tableau puisque certaines d'entre elles font aussi partie de ménages complexes.

2. Un « ménage complexe », au sens du recensement, est un ménage composé de deux familles, de plusieurs personnes isolées qui ne constituent pas une famille ou de personnes isolées et de famille(s).

Champ : France métropolitaine, population des ménages.

Source : Insee, RP1982 sondage au 1/4 - RP2010 exploitation complémentaire.

2. Proportion d'hommes et de femmes résidant en couple



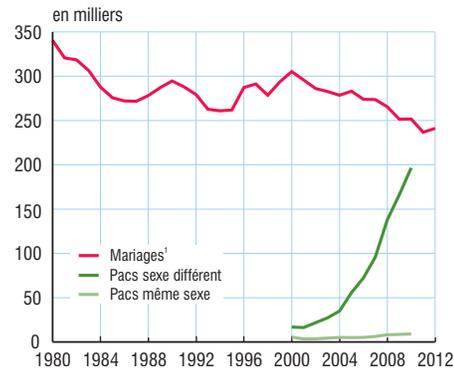
Champ : France métropolitaine, population vivant en couple au sein d'un ménage.

Lecture : en 1982, 84 % des femmes de 40 à 44 ans vivaient en couple ; en 2010, 72 % des femmes de 40 à 44 ans vivaient en couple.

Note : âges en années révolues au 1^{er} janvier.

Source : Insee, recensements de la population.

3. Nombre d'unions (mariages et Pacs)

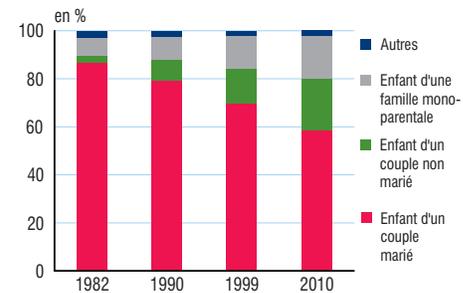


1. Le nombre de mariages de 2012 est provisoire.

Champ : France hors Mayotte.

Sources : Insee, statistiques de l'état civil ; SDSE, fichiers détails Pacs.

4. Répartition des mineurs selon leur type de famille



Champ : France métropolitaine, population âgée de moins de 18 ans en âge révolu.

Lecture : en 2010, 2 % des mineurs vivent sans au moins un de leurs parents, 18 % sont enfants d'une famille monoparentale, 80 % vivent avec un couple (leurs père et mère ou un parent et un beau-parent) dont 58 % avec un couple marié et 22 % avec un couple non marié.

Source : Insee, recensements de la population, estimations pour 1982.

1.4 Géographie de la population

Au 1^{er} janvier 2010, la France compte en moyenne 100 habitants au km². Parmi les six États les plus peuplés de l'Union européenne, la France, deuxième par la population, est cinquième par la densité, derrière le Royaume-Uni (255 habitants au km²), l'Allemagne (231), l'Italie (201), la Pologne (118) et devant l'Espagne (91). Elle est dotée d'espaces de très faible densité mais aussi d'une grande diversité de formes d'occupation du sol.

La répartition de la population française résulte non seulement de la géographie mais aussi des grands mouvements économiques et sociaux des XIX^e et XX^e siècles : l'exode rural, l'industrialisation et l'urbanisation, et plus récemment la périurbanisation et la désindustrialisation. Cette répartition, très concentrée, évolue lentement : près de 62 % de la population occupe 10 % du territoire en 2010 (en 1982, alors que la France comptait environ 86 habitants au km², près de 60 % de la population occupait 6 % du territoire). La population reste ainsi regroupée autour du pôle parisien et des grandes agglomérations et se déploie le long de couloirs de peuplement : la vallée de la Seine-Aval, les sillons vosgien, alpin et rhodanien, le littoral méditerranéen, le littoral breton, etc. À l'opposé, les zones désertifiées (moins de 10 habitants au km²) ou de faible densité (de 10 à 30 habitants au km²) se situent surtout sur une diagonale allant de la Meuse aux Landes et dans les massifs montagneux. Entre les deux se trouvent des zones de densité intermédiaire (de 30 à 80 habitants au km²) souvent localisées sur des territoires constitués d'un tissu rural traditionnel.

Après une longue période de déclin, puis de stagnation entre 1982 et 1999, la population augmente à nouveau dans les communes rurales et les petites agglomérations de France métropolitaine. Depuis 1999, les zones qui perdent au moins 0,2 habitant au km² par an, sont de plus en plus rares et se

concentrent désormais au voisinage de villes portuaires, minières ou de tradition industrielle du Nord et de l'Est. Ceci traduit à la fois le recul du dépeuplement des campagnes et la persistance de la crise industrielle. En parallèle, de larges territoires, de plus en plus éloignés des villes et du littoral, se densifient significativement : de vastes zones de croissance démographique émergent (Ouest, Sud-Ouest), s'élargissent fortement (grand Sud-Est), ou se consolident (grand Bassin parisien) avec des progressions comprises entre + 0,2 et + 2 habitants au km² par an. Dans les Dom au contraire, des zones de décroissance de la population apparaissent à partir de 1999 en Martinique et en Guadeloupe, alors que la croissance démographique était quasi générale entre 1982 et 1999.

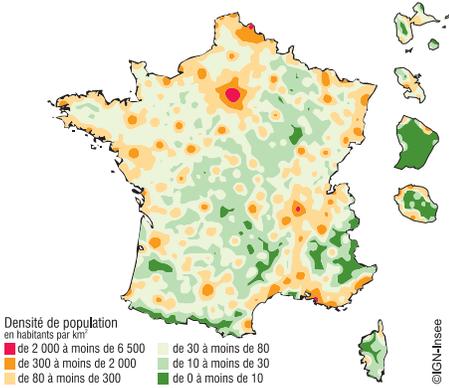
La croissance de la population sur un territoire résulte de deux logiques : le solde naturel (naissances - décès) et le **solde migratoire** (entrées - sorties). La cartographie du solde naturel évolue peu entre les deux périodes 1982-1999 et 1999-2010. De façon générale, les grandes villes, où la population est jeune, présentent toujours un solde naturel positif, alors que dans les campagnes, le solde naturel est souvent négatif. L'essentiel des contrastes entre 1982-1999 et 1999-2010 tient à l'évolution des soldes migratoires apparents. En France métropolitaine, le solde migratoire est désormais positif sur de larges territoires dans l'Ouest, le Sud-Ouest, et le grand Sud-Est. En revanche, il est devenu négatif dans une bonne partie du grand Bassin parisien. Dans les Dom, les migrations sont devenues déficitaires depuis 1999 dans un nombre croissant de communes le long du littoral ; les territoires où les migrations sont excédentaires se sont également réduits en Martinique et en Guadeloupe. ■

Définitions

Solde migratoire apparent : différence entre la variation de population entre deux recensements et l'excédent naturel (naissances - décès). Pour une zone donnée, ce solde apparent intègre le solde des migrations à l'intérieur de la France (solde interne), le solde des migrations avec l'étranger (solde externe), mais aussi un « résidu » dû aux écarts de qualité des recensements successifs et, pour les recensements à partir de 2006, aux changements méthodologiques de collecte et de traitement des données.

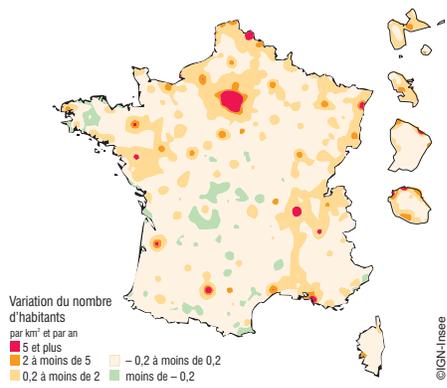
Géographie de la population 1.4

1. Densité de population en 2010



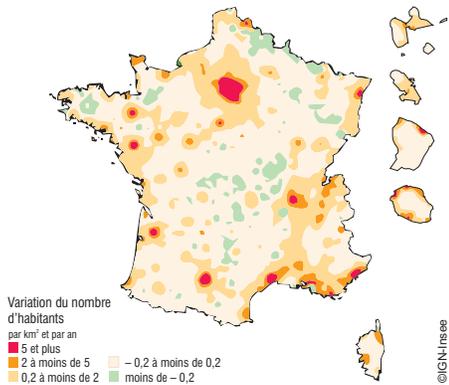
Source : Insee, recensements de la population.

2. Variation annuelle de la densité de population due au solde naturel (1982-2010)



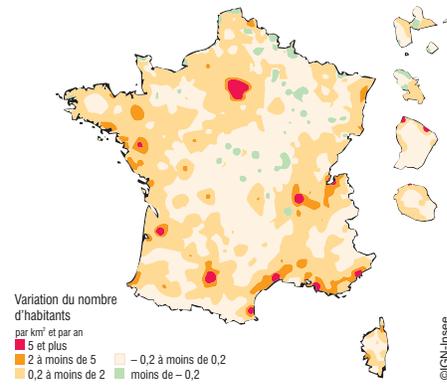
Source : Insee, recensements de la population.

3. Variation annuelle de la densité de population (1982-1999)



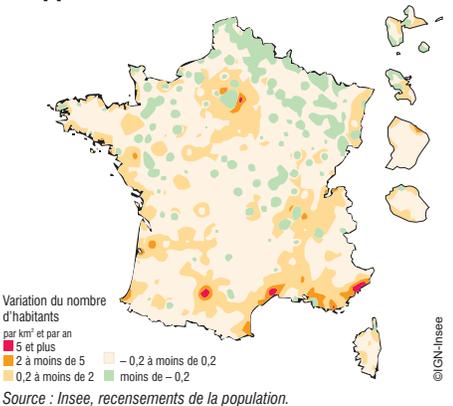
Source : Insee, recensements de la population.

4. Variation annuelle de la densité de population (1999-2010)



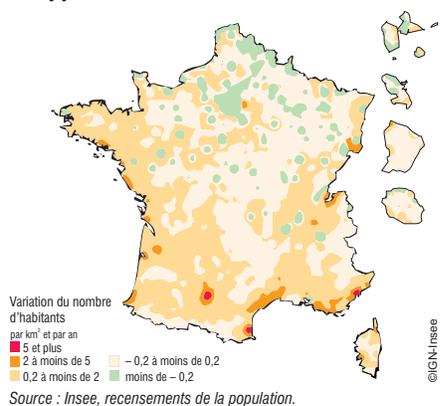
Source : Insee, recensements de la population.

5. Variation annuelle de la densité de population due au solde migratoire apparent (1982-1999)



Source : Insee, recensements de la population.

6. Variation annuelle de la densité de population due au solde migratoire apparent (1999-2010)



Source : Insee, recensements de la population.

1.5 Environnement

Ces trente dernières années, des événements emblématiques ont contribué à renforcer la sensibilité environnementale des Français : la consécration de la notion de développement durable suite au **rapport Brundtland** de 1987 et au sommet de la Terre de Rio de 1992, la montée en puissance de l'information environnementale suite à la **convention d'Aarhus** et à la charte de l'environnement, le processus du Grenelle de l'environnement, la mise en place de conférences environnementales annuelles, etc.

Néanmoins, malgré une évolution favorable des modes de vie, de production et de consommation, la société française continue à exercer de fortes pressions sur l'environnement. Depuis 1980, la température moyenne en France métropolitaine n'a cessé de croître du fait de l'accumulation de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Depuis 1990, la France a réduit ses émissions de 13 % mais celles liées au transport, premier secteur émetteur, peinent à diminuer. Les pollutions dues aux rejets des sites industriels et des stations d'épuration urbaines ont été réduites, mais pas les pollutions diffuses, comme celles d'origine agricole ou liées aux transports. Ainsi, les teneurs en phosphates dans les cours d'eau ont diminué de près de moitié depuis 1998 avec l'amélioration du traitement des eaux usées urbaines et le moindre recours aux engrais phosphatés, mais les nitrates restent stables dans les cours d'eau et progressent dans les eaux souterraines. Si la qualité moyenne de l'air s'est améliorée de 20 % depuis 1990, en grande partie grâce à la baisse des émissions de dioxyde de soufre, les seuils de protection de la santé pour certains polluants sont dépassés dans une station de mesure sur dix en 2011.

Définitions

Rapport Brundtland : publié par l'ONU en 1987, il consacre la notion de développement durable, « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Convention d'Aarhus : adoptée par l'ONU en 1998, ratifiée par la France en 2002, elle consacre trois droits fondamentaux en matière d'environnement pour les citoyens : l'accès à l'information, la participation au processus décisionnel et l'accès à la justice.

Consommation intérieure apparente de matières : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

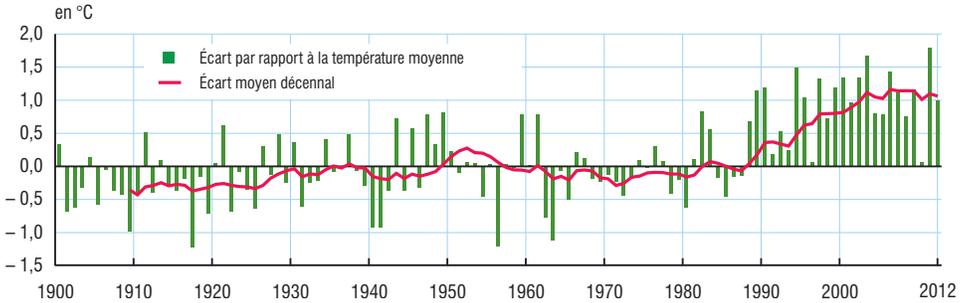
- *Chiffres clés de l'environnement*, édition 2013, coll. « Repères », SOeS, octobre 2013.
- *L'environnement en France*, édition 2010, coll. « Références », SOeS, mai 2010 (rapport publié tous les quatre ans depuis 1994).
- Portail Tout sur l'environnement : www.toutsurenvironnement.fr.

Par ailleurs, pour satisfaire ses besoins, la France sollicite fortement les ressources naturelles. Depuis 1980, chaque année, près de 60 000 hectares d'espaces naturels et agricoles sont artificialisés. Depuis 1990, **la consommation intérieure apparente de matières** par habitant reste proche de 14 tonnes chaque année. En tenant compte des extractions inutilisées et des flux liés aux échanges extérieurs, la consommation totale atteint 24 tonnes. Il en découle une production élevée de déchets, de 5,5 tonnes par habitant en 2010. Toutefois, la quantité de déchets collectés par les municipalités a augmenté de 25 % depuis 1996 et représente 600 kg par habitant en 2011, et la quantité annuelle de déchets ménagers valorisés a crû, elle, de 60 % depuis dix ans.

La contamination des milieux, la destruction des espaces naturels, la prolifération d'espèces invasives (frelon asiatique, jussie [plante], etc.) et la surexploitation des ressources entraînent une érosion de la biodiversité. Ainsi, les effectifs d'oiseaux inféodés aux milieux agricoles ont chuté de 35 % depuis 1990. Près de la moitié des zones humides se sont dégradées depuis 2000. Parallèlement, de nombreuses mesures sont prises pour restaurer l'état des milieux et maintenir les écosystèmes. Le réseau de sites protégés Natura 2000, créé à la fin des années 1990, couvre 13 % du territoire en 2012. La couverture des eaux sous juridiction française par des aires marines protégées est passée de moins de 0,1 % en 1980 à 2,4 % en 2012, soit 241 000 km².

Les trente dernières années se caractérisent aussi par une évolution des activités économiques. Entre 2004 et 2011, le nombre d'emplois environnementaux a crû de 36 %. En 2011, on en compte 455 600, principalement dans les domaines de l'eau, des déchets et des énergies renouvelables. ■

1. Température moyenne annuelle en France métropolitaine entre 1900 et 2012

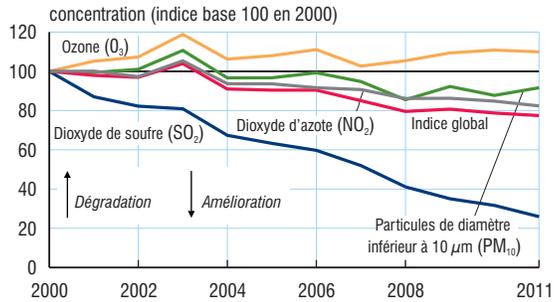


Champ : France métropolitaine.

Note : l'évolution de la température moyenne annuelle est représentée sous forme d'écart de cette dernière à la température moyenne observée sur la période 1961-1990 (11,8°C).

Source : Météo France.

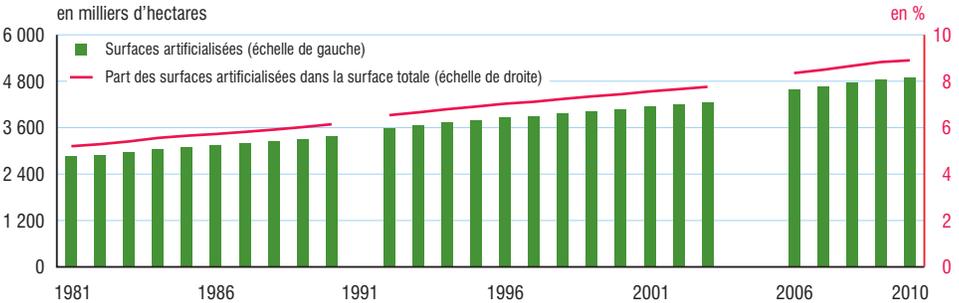
2. Indice de la pollution de l'air par polluant



Champ : France métropolitaine hors Corse.

Sources : SOeS, BDQA ; Ademe, base de données nationale de la qualité de l'air ; LCSQA ; traitements : SOeS.

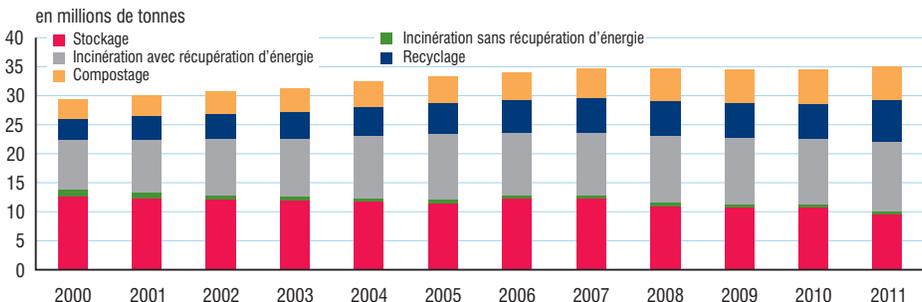
3. Occupation physique du territoire



Champ : France métropolitaine.

Note : les évolutions sont à étudier avec précaution car les enquêtes successives présentent des ruptures de série. Source : SSP, enquêtes Teruti et Teruti-Lucas.

4. Traitement des déchets municipaux



Champ : France.

Sources : Ademe, traitement SOeS, hors déblais et gravats.

1.6 Régions françaises

En 2012, l'Île-de-France regroupe 18 % de la population résidant en France, devant Rhône-Alpes (10 %) et Provence - Alpes - Côte d'Azur (8 %) ; les départements d'outre-mer (Dom) représentent 3 % de la population totale.

Entre 1982 et 2012, la population métropolitaine est passée de 54 à 63 millions (+ 17 %). Durant cette période, seule la Champagne-Ardenne a perdu des habitants (1 %), alors qu'à l'extrême opposé, la population du Languedoc-Roussillon s'est accrue de 40 %. Les deux régions les plus peuplées en 2012 étaient déjà les plus peuplées il y a 30 ans : l'Île-de-France (+ 18 % sur la période) et Rhône-Alpes (+ 26 %). En troisième position, la région Provence - Alpes - Côte d'Azur (+ 24 %) a pris la place du Nord - Pas-de-Calais (+ 3 %). Par ailleurs, entre 1982 et 2012, la progression de la population dans les Dom va de 18 % en Martinique à 228 % en Guyane.

Toutes les régions métropolitaines ont vieilli, mais pas au même rythme. Ainsi, en Basse-Normandie et Lorraine, la part des 60 ans ou plus a crû de 9 points, contre 6 points en moyenne ; le Limousin reste la région où la part des seniors est la plus élevée (31 % en 2012, en hausse de 6 points) et l'Île-de-France la région où cette part est la plus faible (18 % en 2012, en hausse de 4 points).

Entre 1982 et 2012, la population des 20 - 59 ans, a augmenté en moyenne de 15 % en métropole avec des variations très fortes d'une région à l'autre. Ainsi, Languedoc-Roussillon est la région la plus dynamique (+ 37 %) à laquelle s'opposent le Limousin (- 2 %), l'Auvergne (- 1 %) et Champagne-Ardenne (- 1 %) ; en Bourgogne et Lorraine, l'augmentation n'est que de 2 %.

En 2011, 27 millions de personnes ont un emploi, soit 14 % de plus qu'en 1989. Toutefois, l'emploi n'a pas ou peu progressé en Champagne-Ardenne (- 2 %), Lorraine et Limousin (+ 1 % dans les deux cas). La répartition régionale de

l'emploi évolue très peu. L'Île-de-France reste en tête en 2011 avec 23 % des effectifs, devant Rhône-Alpes (10 %). Les Dom représentent 2 % de l'emploi national.

Entre 1989 et 2011, l'emploi en métropole a progressé uniquement dans les **secteurs** des services, marchands et non marchands (+ 35 % et + 27 %), tandis qu'il a reculé de 21 % dans l'industrie. L'emploi industriel s'est particulièrement rétracté en Île-de-France (- 39 %), en Lorraine (- 29 %) et dans le Nord - Pas-de-Calais (- 28 %).

Au cours de la période, la part de l'emploi industriel dans l'emploi total est passée de 20 % à 14 %. Elle demeure la plus élevée en Franche-Comté, Alsace et Picardie (environ 20 % des emplois en 2011 contre 30 % en 1989) et la plus faible en Île-de-France (moins de 10 %).

L'Île-de-France reste néanmoins la première région industrielle puisqu'elle concentre 14 % de l'emploi industriel national, juste devant Rhône-Alpes (13 %).

Sur la même période, l'agriculture a perdu 45 % de ses emplois, en particulier dans le Limousin, en Midi-Pyrénées, Basse et Haute-Normandie et en Bretagne. Alors qu'en 1989, l'agriculture pesait plus de 10 % de l'emploi dans cinq régions (Limousin, Poitou-Charentes, Bretagne, Midi-Pyrénées, Basse-Normandie), aucune région n'atteint 6 % en 2011. Les régions qui concentrent le plus grand nombre d'emplois agricoles en 2011 sont l'Aquitaine, les Pays de la Loire et la Bretagne : environ 9 % de l'emploi agricole français chacune.

Au 1^{er} trimestre 2013, le taux de chômage dépasse 10 % en métropole. Il culmine à plus de 14 % dans le Languedoc-Roussillon et le Nord - Pas-de-Calais, régions où il a le plus augmenté depuis 1982 (+ 6 et + 5 points sur la période). Les régions les moins touchées sont la Bretagne et les Pays de la Loire (9 % de chômeurs) ; c'est en Basse-Normandie et Pays de la Loire que la hausse du taux de chômage a été la plus faible depuis 1982 (moins de 2 points). ■

Définitions

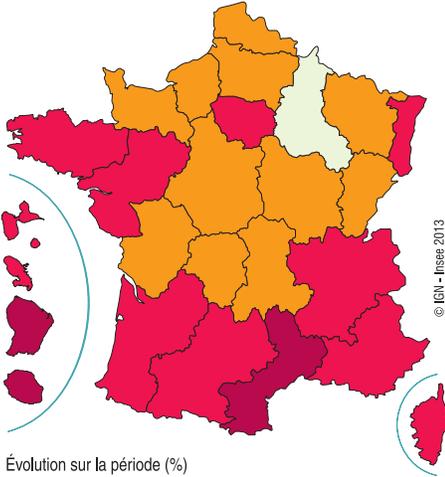
Secteur d'activité : voir annexe *Glossaire*.

Pour en savoir plus

- *La France et ses régions*, coll. « Insee Références », édition 2010.

Régions françaises 1.6

1. Évolution de la population entre 1982 et 2012

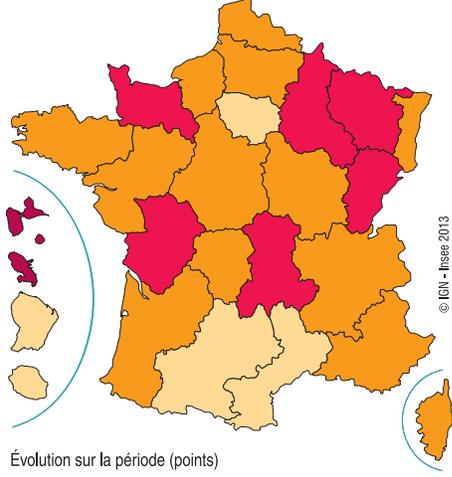


Évolution sur la période (%)

- 40 et plus
- 18 à moins de 40
- 1 à moins de 18
- moins de - 1

Source : Insee, estimations de population 1982 (France Métropolitaine) et 2012 (France) ; recensement 1982 (Dom).

2. Évolution de la part de la population âgée de 60 ans ou plus entre 1982 et 2012

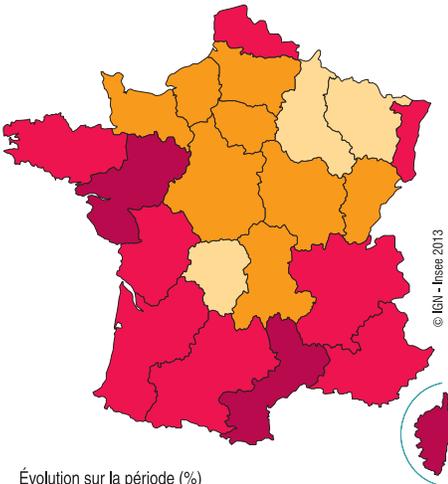


Évolution sur la période (points)

- 10 et plus
- 8 à moins de 10
- 6 à moins de 8
- 0 à moins de 6

Source : Insee, estimations de population 1982 et 2012.

3. Évolution de l'emploi entre 1989 et 2011

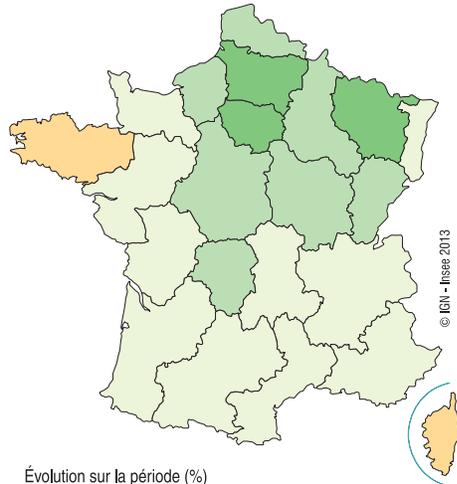


Évolution sur la période (%)

- 26 à 34
- 16 à 25
- 7 à 12
- 1 à 6

Source : Insee, estimations d'emploi régional.

4. Évolution de l'emploi dans le secteur industriel entre 1989 et 2011



Évolution sur la période (%)

- 0 à 17
- - 19 à moins de 0
- - 27 à moins de - 19
- - 39 à moins de - 27

Note : suite à un changement de nomenclature (passage de la NAP à la NAF), les séries de l'emploi départemental et sectoriel ont été rétropolées jusqu'en 1989 mais pas au-delà.

Source : Insee, estimations d'emploi régional.

1.7 France dans l'Union européenne

Depuis 1980, l'**Union européenne** (UE) s'est élargie progressivement de neuf à vingt-huit pays. Elle ne prend réellement ce nom qu'au 1^{er} novembre 1993, suite au **traité de Maastricht** du 7 février 1992. Elle succède à la **Communauté économique européenne**, issue du traité de Rome du 25 mars 1957, dont la France est l'un des six pays fondateurs.

Dans ses contours de 2013, y compris la Croatie, l'UE s'étend sur 4,5 millions de km² et rassemble 508,3 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2012. Les dix-neuf pays qui ont rejoint l'UE depuis 1980 représentent 61 % du territoire, mais seulement 39 % des habitants. L'UE s'est aussi agrandie par le biais de la réunification de l'Allemagne en 1990. Au sein de l'UE, la France est le pays le plus étendu (14 % du territoire) et le deuxième pays le plus peuplé (13 % de la population) derrière l'Allemagne (16 % de la population).

De 1980 à 2012, la population a augmenté de 10 % dans l'ensemble des 27 pays de l'UE actuelle hors Croatie. Elle a crû plus fortement en France (+ 18 % en France métropolitaine) que dans la plupart des autres grands pays européens : Allemagne (+ 5 %, y compris l'ancienne République démocratique allemande), Italie (+ 8 %) et Royaume-Uni (+ 12 %). C'est en Espagne que la population a le plus augmenté (+ 24 %), du fait d'un solde migratoire particulièrement élevé.

Dans l'ensemble de l'UE, la part des personnes âgées de 65 ans ou plus est passée de 13 % en 1980 à 18 % en 2012. En France métropolitaine, la progression est un peu moins marquée : de 14 % à 17 %. Ce vieillissement démographique, dû à la fois à la baisse de la fécondité et à celle de la mortalité aux âges élevés, a été plus précoce dans plusieurs pays du Nord et de l'Ouest, comme la Suède, l'Allemagne ou le Royaume-Uni. Certains pays du Sud les ont aujourd'hui rattrapés, comme l'Italie, la Grèce ou le Portugal. En

2012 comme en 1980, l'Allemagne reste l'un des deux pays comportant la plus grande part de personnes âgées, mais l'Italie a remplacé la Suède dans le duo de tête.

Le **produit intérieur brut (PIB)** de l'UE (hors Croatie) représente 19 % du PIB mondial en 2012. Cette part est calculée en **parité de pouvoir d'achat (PPA)**, afin d'éliminer les différences de niveaux de prix nationaux. Au sein de l'UE, y compris la Croatie, les cinq premiers pays en termes de PIB, toujours en PPA, sont l'Allemagne (20 % du PIB de l'UE en 2012), la France (14 %), le Royaume-Uni (14 %), l'Italie (12 %) et l'Espagne (9 %). Toutefois, en moyenne par habitant, sept pays les devancent, le Luxembourg étant largement en tête.

De 1980 à 2012, le PIB en volume par habitant a augmenté un peu plus faiblement, en moyenne, dans l'Europe à 12 (périmètre à la date de 1986) qu'aux États-Unis ou au Japon. Jusqu'au début des années 1990, il a crû beaucoup plus rapidement au Japon qu'aux États-Unis ou en Europe, avant que la tendance s'inverse jusqu'au début des années 2000. Les rythmes de croissance des trois zones ont ensuite été proches jusqu'à la crise de 2007-2008, qui a débouché sur une récession de l'ensemble des pays industrialisés en 2009. Des divergences réapparaissent ensuite : en 2012, les pays européens affichent toujours un PIB en volume par habitant nettement inférieur à son niveau de 2008, contrairement aux États-Unis et au Japon.

Au sein de l'UE, les situations sont toutefois contrastées : depuis vingt ans, parmi les cinq grands pays européens, la croissance du PIB par habitant a été la plus forte au Royaume-Uni et la plus faible en Italie. À partir du milieu des années 2000, la croissance française par habitant est nettement inférieure à celle de l'Allemagne. En 2012, parmi les cinq pays, seule l'Allemagne affiche un PIB en volume par habitant supérieur à son niveau d'avant la crise. ■

Définitions

Union européenne, traité de Maastricht, Communauté économique européenne, produit intérieur brut, parité de pouvoir d'achat (PPA) : voir *annexe Glossaire*.

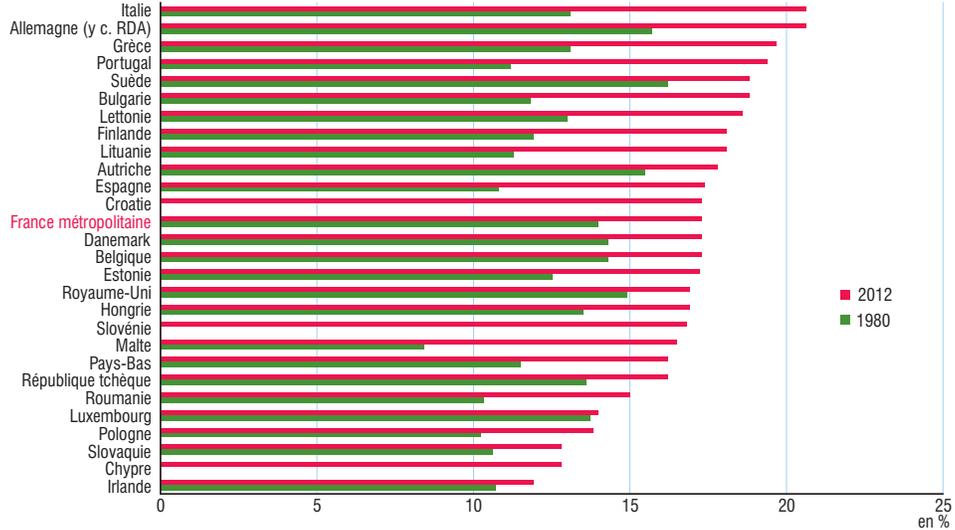
Pour en savoir plus

- *La France dans l'Union européenne*, coll. « Insee Références », à paraître en avril 2014.
- Site Internet d'Eurostat : <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/eurostat/home/>
- Site Internet du FMI : <http://www.imf.org/external/>
- « De 55 à 65 millions d'habitants : pourquoi la population a-t-elle augmenté plus vite en France que dans les pays voisins ? », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2011.
- « Populations et tendances démographiques des pays européens (1980-2010) », *Population* n° 1, Ined, 2011.

1. L'élargissement progressif de l'Union européenne

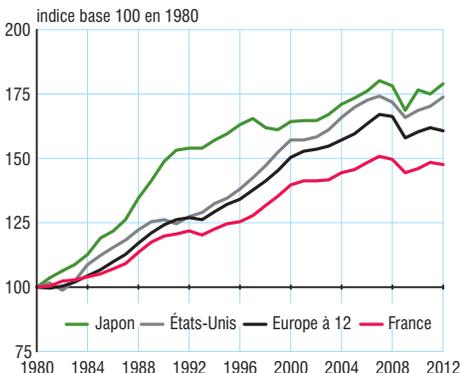
Date d'entrée	États membres
1957	Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas
1973	Danemark, Irlande, Royaume-Uni
1981	Grèce
1986	Espagne, Portugal
1995	Autriche, Finlande, Suède
2004	Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie
2007	Bulgarie, Roumanie
2013	Croatie

2. Proportion de la population âgée de 65 ans ou plus



Source : Eurostat, extraction au 8 septembre 2013.

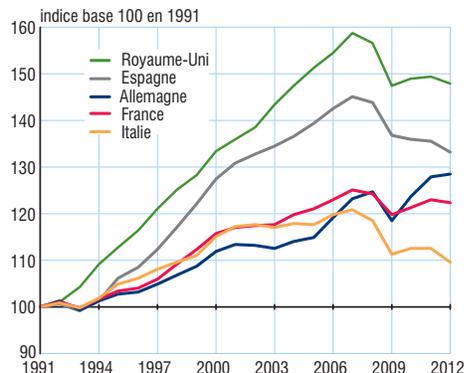
3. PIB en volume par habitant depuis 1980



Note : sur la période 1980-1994, la série « Europe à 12 » a été reconstruite à l'appui des données en base 1991. Le calcul pour les années antérieures à 1991 se fonde sur l'application des taux de croissance du PIB en volume de l'Europe à 12 hors ex-Allemagne de l'Est au PIB de l'Allemagne réunifiée en 1991. En 1980 et 1981, la population en France est estimée par répopulation à partir des évolutions en France métropolitaine.

Sources : Eurostat, extraction au 8 septembre 2013 (PIB) ; population en Europe des douze hors France) ; Insee (population en France) ; Banque mondiale (population des États-Unis et du Japon).

4. PIB en volume par habitant dans cinq grands pays de l'UE depuis 1991



Note : contrairement à la figure 3, on ne remonte ici qu'en 1991 car la série historique n'est disponible que pour l'ensemble de l'Europe à 12.

Sources : Eurostat, extraction au 8 septembre 2013 (sauf la population en France) ; Insee (population en France).